



HAL
open science

Se cultiver dans ” le désert ”? Une géographie de l’offre culturelle dans les campagnes de faible densité

Mauricette Fournier, Laurent Rieutort

► To cite this version:

Mauricette Fournier, Laurent Rieutort. Se cultiver dans ” le désert ”? Une géographie de l’offre culturelle dans les campagnes de faible densité. BARTHE, L., CAVAILLE, F., EYCHENNE, C., PILLEBOUE, P. (dir.). Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité, 23, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 741-757, 2007, CERAMAC, 978-2-84516-353-9. halshs-00881826

HAL Id: halshs-00881826

<https://shs.hal.science/halshs-00881826v1>

Submitted on 1 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SE CULTIVER DANS LE « DÉSERT » ? UNE GÉOGRAPHIE DE L'OFFRE CULTURELLE DANS LES CAMPAGNES DE FAIBLE DENSITÉ

Mauricette FOURNIER, Laurent RIEUTORT

Maîtres de conférences en géographie, CERAMAC EA 997 -Université Blaise-Pascal, 4 rue Ledru, 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1. Tél. 04 73 34 68 14 ; Fax : 04 73 34 68 16 ; Courriel : ceramac@univ-bpclermont.fr

Résumé : Apparemment marginale dans les campagnes de faible densité, la vie culturelle est au cœur d'un nouvel enjeu social, voire territorial grâce à l'affirmation de sa contribution au développement rural. A partir de l'étude de quelques cas choisis dans cette « France du vide » (Haut Allier, Combrailles, Sancy, Vercors), il se confirme que la faible densité n'est pas synonyme de désert culturel, même si les disparités sont importantes d'un territoire à l'autre. Certaines campagnes ont largement intégré cette dimension (et certaines ressources « spécifiques ») dans leurs projets de territoire, en en faisant même un possible levier du développement tandis que d'autres continuent obstinément à l'ignorer. Notre hypothèse est que ces symétries/dissymétries, sont liées aux dynamiques d'ouverture des territoires, à l'inégale mobilité de leurs habitants et au rôle pris par les acteurs publics ou les porteurs de projets associatifs ou privés. La typologie des initiatives culturelles permet de saisir à la fois les « leaders » investis dans les projets, les conditions d'émergence et les difficultés partagées. Les répercussions sur l'économie, sur la vie locale et sur les perceptions des habitants sont nombreuses, même s'il convient d'envisager une complémentarité des outils – culturels mais aussi socio-économiques – du développement territorial.

A l'évidence, la vie culturelle est l'une des composantes de « l'habiter » dans les campagnes de faible densité. Pourtant, dans ces territoires du vide, la question peut paraître anecdotique face aux enjeux liés aux services publics (école), aux commerces de proximité ou à la desserte médicale. D'une part, on imagine volontiers une offre culturelle quasi absente dans des espaces perçus comme « déserts », « isolés », voire « en retard ». D'autre part, ce thème a longtemps été considéré comme secondaire dans les politiques de développement rural, notamment face aux actions et initiatives économiques. Depuis une vingtaine d'années, toutefois, on semble assister à une réelle mobilisation autour de la culture et de son impact sur le développement des territoires. C'est ainsi que la convention Culture-Agriculture, signée en 1990 entre les deux ministères éponymes, se donnait-elle pour objectif de réduire les inégalités entre milieux urbains et ruraux ; en 1994, un décret d'application de la loi « Paysage » de 1993 ajoutait le développement culturel aux missions des Parcs Naturels Régionaux ; c'est la loi du 4 février 1995 qui va finalement instituer la culture comme l'une des priorités de l'aménagement du territoire, priorité réaffirmée dans la LOADDT¹ de 1999 qui privilégie une approche territoriale de la dimension culturelle.

Il faut dire aussi que la demande des populations résidentes, mais aussi des touristes ou des gens de passage, s'est accrue témoignant d'une forte recomposition sociale. Une multitude d'initiatives locales a vu le jour, suscitant la curiosité des médias et l'intérêt des chercheurs. Depuis les travaux pionniers de B. Kayser (1994 et 2000), les études se sont généralisées, affirmant la nécessaire dimension culturelle du développement local (Teisserenc, 1997 et 2002; Delfosse, 2003; Landel et Pecqueur, 2004). Dans la lignée de ces recherches, mais en nous limitant aux seules campagnes de la « France du vide », notre propos tentera de répondre à trois interrogations : quel est l'état de l'offre culturelle dans ces espaces de faibles densités ? Quelles logiques président à la localisation des équipements, services ou manifestations culturels ? Quel est l'apport des projets culturels aux dynamiques locales ?

¹ Loi d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

I.- QUELLE(S) CULTURE(S) POUR QUELLE OFFRE CULTURELLE ?

A- Culture(s) et développement culturel : la polysémie d'un terme

Les problèmes méthodologiques sont nombreux sur un thème nouveau et polysémique. Si notre démarche cherche à privilégier la répartition géographique de l'offre culturelle, encore faut-il, au préalable, préciser les contours du sujet, souligner sa portée. Que doit-on entendre, tout d'abord, par culture et offre culturelle ? Si l'on peut, comme P.-A. Landel (2004), considérer d'une manière générale que la culture renvoie aux « moyens utilisés par l'homme pour construire sa relation à la société, de façon individuelle ou collective », il faut aussi s'interroger sur la complexité du concept, adopté par différentes disciplines scientifiques avec des sens quelque peu dissemblables. En anthropologie, la notion de culture, qui désigne un ensemble de principes et valeurs propres à une société et qui se manifeste en chacun des individus qui la composent, est proche de celui de civilisation, dans la mesure où elle intègre les faits de langue, de religion, les savoir-faire, les traditions culinaires, etc... Cette culture, basée principalement sur l'héritage (donc le patrimoine ou l'histoire), est génératrice d'identité territoriale (culture régionale). La sociologie a, quant à elle, utilisé le terme de culture pour décrire des systèmes inter-individuels de valeurs, de pratiques, de représentations selon certaines catégories de population (culture paysanne, culture des jeunes, etc) et étudié par ce biais les phénomènes de distinction sociale (Bourdieu, 1979).

Enfin, dans le langage commun, le terme a pris, depuis le XVI^e siècle, une portée plus individuelle, renvoyant à des connaissances intellectuelles acquises « *permettant de développer le sens critique, le goût, le jugement* » (dictionnaire *Petit Robert*). Par extension, la notion s'est étendue du sujet à l'objet, c'est-à-dire de l'homme cultivé, intéressé par les arts et lettres, aux activités proposées aux individus pour développer les qualités citées précédemment dans un but d'épanouissement de l'esprit, d'enrichissement personnel. Dans ce sens plus moderne, on a pu considérer que cette culture « savante » n'intéressait qu'une minorité, qu'une élite, et qu'elle générait bien des inégalités sociales (Bourdieu, 1979) et spatiales. C'est principalement pour étudier, le cas échéant, ces inégalités, que cette dernière définition a été retenue dans le cadre de cette recherche.

Cependant, la culture d'un individu n'est pas un fait homogène ou figé. On peut alors poser comme hypothèse que la raison d'être de la culture est l'émancipation par rapport aux cultures, considérées sous leurs aspects anthropologiques et/ou sociologiques. « *Pour tous, écrivait Augustin Girard (1972), le problème d'une double appartenance, d'un enracinement qui permet en même temps l'ouverture, la possession de deux ou plusieurs langages (symboliques, d'appartenance) devient la clef d'un équilibre culturel et de la maîtrise du destin individuel* ». Si l'on admet que le développement culturel peut ainsi agir sur les cultures individuelles, instiller le ferment d'une confrontation, il est alors potentiellement générateur de dynamiques nouvelles, de forces de changement. La dialectique de l'enracinement et de l'ouverture constitue un élément essentiel au développement global des territoires.

C'est pourquoi nous avons, a contrario, délibérément exclu tout ce qui relève de la patrimonialisation, c'est-à-dire de la culture endogène, propre aux territoires étudiés : sites historiques, architecture, paysages, identité et traditions culturelles au sens ethnologique (comme par exemple les folklores locaux) et /ou sociologique (comme les savoir-faire) ainsi que les pratiques muséographiques, en lien avec leur faible impact sur la population locale et la relation qu'elles entretiennent avec le patrimoine. Ceci nous permet aussi, d'une part de poser des limites à l'inventaire des très nombreuses micro-initiatives locales, d'autre part de ne pas nous attarder ici sur les écueils méthodologiques que recèlent les démarches de mise en

patrimoine, soulignées par Jean-Claude Mermet (2002) : la mise sous cloche de la culture locale² ou bien encore l'appropriation, notamment institutionnelle, des traditions et objets patrimoniaux locaux. Cependant, les acteurs de l'action culturelle et ceux de la valorisation du patrimoine sont parfois communs et les « passerelles » fréquentes : nous aurons donc l'occasion de revenir sur les effets de synergie entre mise en patrimoine et développement culturel.

En définitive, nous avons surtout envisagé la dimension de l'offre culturelle, conçue comme point de départ du **développement culturel**, c'est-à-dire ce qui permet la diffusion des œuvres, la création artistique, mais aussi l'accès des populations rurales aux pratiques et services artistiques. Il en résulte que nos inventaires ont porté sur les équipements et services (bibliothèques, écoles de musique, lieux de diffusion de spectacles ou de pratiques artistiques), ainsi que sur les festivals et manifestations à caractère culturel.

B- La méthode : une collecte minutieuse au plus près des terrains

A partir d'une telle définition, **les sources** mobilisables sont peu nombreuses. Certes, un *Atlas des activités culturelles* a été édité par le Ministère de la Culture (1998). Mais l'échelle retenue dans le document (le plus souvent régionale) n'est pas assez précise, même si elle a l'intérêt de montrer la faiblesse de l'offre en milieu rural. On ne dispose pas davantage de réels inventaires de l'Etat ou des collectivités territoriales, en dehors de listes établies, par exemple, lors de l'attribution de subventions. Dans ces conditions, le chercheur doit recourir à un travail de terrain minutieux -et souvent fastidieux-, visant d'abord à dresser un état des lieux avec des personnes-ressources (offices de tourisme, syndicats d'initiative, mairies), à recueillir, pour compléter cette information, des tracts et programmes de manifestations culturelles. Cartographiés, les résultats de ce recensement plus ou moins exhaustif peuvent être confrontés à d'autres données statistiques : densité de population, migrations pendulaires de travail, etc... Dans un deuxième temps, des entretiens semi-directifs avec les acteurs du développement culturels (collectivités, initiatives privées...) peuvent être conduits afin de valider les hypothèses et recenser les éléments d'explication d'ordre qualitatif. Ajoutons que d'autres enquêtes – qualitatives mais aussi quantitatives - pourraient être réalisées auprès des « utilisateurs », du public rassemblé par de tels événements.

La réponse à notre questionnement exigeait par ailleurs de retenir **quelques territoires représentatifs** des campagnes de faible densité. Trois terrains montagnards frappés par la dépopulation et enregistrant de très basses densités nous permettrons d'étayer et d'illustrer notre réflexion. Il s'agit :

- du massif préalpin du Vercors (Fressynet, 2003) qui est doté d'un Parc Naturel Régional dont on pouvait attendre une certaine dynamique culturelle et qui présente de grands contrastes entre ses « petits pays » animés par des villes ou des bourgades. Les densités varient ainsi entre moins de 10 h/km² dans la partie centrale autour de La Chapelle ou dans le sud-ouest (Gervanne), à une quinzaine d'h/km² dans le Trièves à l'est ou dans le Diois, voire davantage au nord (Royans de l'Isère) ou au nord-est proche de la métropole grenobloise (Quatre Montagnes).
- du Haut Allier (haute vallée de l'Allier, dans le département de la Haute-Loire) qui appartient aux moyennes montagnes dépeuplées du Massif central. Ici aussi la densité est variée, très faible sur les versants périphériques (10,7 h/km² dans la communauté de communes de Lavoûte-Chilhac, qui retiendra plus particulièrement

² « Le patrimoine, c'est le rangement de ce qui est mort et la dévitalisation de ce qui survit » écrit Louis Assier-Andrieu, in Patrimoine en débat, *Les Papiers*, n°9, 1992.

notre attention, 14 h/km² à Blesle, 18 h/km² à Paulhaguet), plus élevée autour des petites villes de la vallée (30,8 h/km² dans le Langeadois, 57 h/km² autour de la sous-préfecture, Brioude). L'emploi demeure peu diversifié et là aussi le projet de création d'un Parc régional, après la mise en place, en 1996, d'un Pays d'Art et d'Histoire, permet d'envisager de nouvelles fonctions d'accueil, notamment touristique.

- de l'ouest du département du Puy-de-Dôme : le Massif du Sancy et l'Artense qui font partie du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, ainsi que le Pays des Combrailles³, qui rassemble 103 communes (10 cantons) dans un vaste syndicat intercommunal, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le développement des Combrailles (SMADC), qui se signale depuis sa création en 1985 par une forte dynamique de développement local. La densité est ici partout relativement faible : dans le Sancy et l'Artense, la densité moyenne est de 19 h/km², mais peut descendre à 3 h/km² dans certaines communes (Compains par exemple) ; le Pays des Combrailles est non seulement peu peuplé (densité moyenne 24 h/km², avec un important gradient d'est en ouest), mais souffre encore de dépopulation (diminution annuelle de 0,55 % entre 1990 et 1999).

II.- Logiques de localisation de l'offre culturelle en milieux de faible densité

A - Une géographie de l'offre culturelle : l'exemple du Vercors

L'analyse des cartes dressées à partir des inventaires de terrain révèle, dans un contexte de faible densité, une offre souvent relativement étoffée, ce qui est net dans le Vercors et les Combrailles, un peu moins dans le Haut Allier. Les campagnes du vide ne sont donc pas systématiquement « un désert culturel », ainsi qu'en atteste l'exemple du Vercors (fig.1).

Fig.1 : L'offre culturelle du Vercors

Dans le Vercors la répartition des **bibliothèques** confirme cette diffusion spatiale, même si les structures et les modes de fonctionnement sont variés ; les médiathèques gérées à l'échelle intercommunale offrant les services les plus complets. Les petites communes possèdent surtout des points-lecture, sans agent, sans budget ou sans local spécifique. Le travail bénévole de quelques habitants devient alors essentiel (par exemple à Gresse). Le Vercors central et, au sud, le Diois apparaissent bien dotés, malgré de faibles densités, tandis que le plateau des Quatre Montagnes et ses petites villes (Lans, Autrans) font mauvaise figure. On peut dès à présent relever qu'il n'y a pas nécessairement de rapport direct entre l'offre de lecture et les densités de population.

Les **pratiques artistiques** (écoles de musique, structures de type « Maison pour tous »,...) révèlent la même polarisation sur les bourgades et une desserte convenable, y compris cette fois-ci dans les Quatre Montagnes. Par contre, la gamme des activités proposées semble liée à l'importance du bassin de vie environnant, plus modeste à Pont-à-Royans ou à La Chapelle qu'à Die ou Villard-de-Lans. En limite de territoire, le cas de Monestier-de-Clermont montre également une grande capacité d'adaptation de ces campagnes peu peuplées, puisqu'ici une structure originale vise à coordonner les activités proposées par différentes associations du canton, plutôt que d'en créer de nouvelles.

Les lieux de **diffusion artistique** (cinémas, salles de spectacle) sont également bien représentés, en particulier dans les localités touristiques : les localités attractives (Autrans,

³ En 1998, le Pays des Combrailles a été retenu par la Datar parmi les « Pays en émergence ».

Lans, Villard) du secteur des Quatre Montagnes possèdent chacune une salle de cinéma, tandis que Saint-Jean-en-Royans, troisième ville du massif, n'en est pas pourvue. L'ouest apparaît également mal doté, mais il faut tenir compte des villes proches (Saint-Marcellin, Romans, Chabeuil, Crest, voire Valence).

Enfin, on retrouve une bonne position des Quatre Montagnes en matière de **festivals**, puisque ce plateau concentre la moitié des événements annuels ; la position du Vercors drômois ou du Royans étant moins enviable.

En conclusion de cette description de l'offre, on peut insister sur les fortes inégalités territoriales. En matière d'offre, il n'y a pas de liens directs avec les densités de population. Surtout les campagnes de faible densité offrent différents visages en matière de pratiques et lieux de diffusion artistique. Par ailleurs, on doit tenir compte des dynamiques à l'œuvre sur ces espaces ruraux, qu'il s'agisse de création/adaptation ou de diffusion/concentration de l'offre. Dans tous les cas, il faut regretter, d'une manière générale, l'absence de coordination entre les différents acteurs pour assurer un maillage des territoires. Enfin, l'accueil réservé à ces activités reflète la même diversité, même si cette question n'a pas encore été approfondie. Dans l'exemple des bibliothèques du Vercors, si la moyenne est de seulement 4 % d'abonnés par rapport à la population locale, le taux atteint 49 % à Die (médiathèque) et 31 % à La Chapelle. La compréhension de cette répartition de l'offre passe donc par une analyse différenciée des lieux et des acteurs.

B -Les disparités dans leurs territoires : un faisceau d'hypothèses

En fait, à partir de données initiales comparables –les basses densités-, la diversité des comportements actuels en matière d'offre culturelle interroge sur les raisons profondes de telles dissymétries. Comme toujours, l'explication semble se situer à la rencontre d'un faisceau de causes, chacune d'entre elles intervenant différemment selon les lieux. C'est pourquoi nous les présentons donc plus comme un faisceau d'hypothèses, à tester selon les lieux, que comme un ensemble organisé et hiérarchisé.

Ainsi, la situation géographique des territoires pèse-t-elle fortement sur les évolutions. De ce point de vue, il convient sans doute de distinguer les secteurs accessibles, « ouverts » sur l'extérieur, des régions enclavées de l'intérieur des massifs (Vercors central)). Les périphéries ou piémonts montagneux (Royans, Trièves, Diois, Quatre Montagnes) offrent des perspectives sensiblement différentes ; en lien avec des traditions d'échanges, les petites villes-marché sont plus actives aujourd'hui avec des équipements tertiaires plus étoffés (citons, dans le Haut Allier, le cas des petites villes de Brioude et, surtout, Langeac qui s'est véritablement métamorphosée au cours des vingt dernières années). De même, l'inégalité des héritages culturels, conduit à la présence de tout un terreau social favorable ou non à l'ouverture et au métissage culturel. L'histoire du Diois avec ses conflits religieux, le mouvement ancien des idées, le refuge montagnard ou la précocité du mouvement coopératif, n'est pas celle du Vercors central. Ces orientations sont aussi grandement influencées par l'ampleur du développement touristique contemporain : une « mise en tourisme » précoce, la multiplication des équipements d'accueil, favorisent grandement l'ouverture des territoires et l'offre culturelle. C'est ce que l'on peut observer dans le Vercors, mais aussi dans le massif du Sancy, avec les stations de La Bourboule et du Le Mont-Dore, particulièrement riches en festivals et manifestations saisonnières.

Enfin, le système social actuel des campagnes permet de comprendre bien des situations locales, inscrites dans le contexte global de nos sociétés citadines. Ainsi, l'arrivée de

nouvelles populations, de ces « nouveaux habitants » ou résidents temporaires venus des villes, autorise non seulement un renouvellement du système social, mais aussi une ouverture culturelle aux antipodes du repli identitaire. A cet égard, les exemples de Die, de Pont-en-Royans dans le Vercors, d'Herment, de Montaigut dans les Combrailles, ou bien encore les résidents secondaires du Haut-Allier sont symptomatiques. Les trajectoires apparaissent de prime abord différentes dans des espaces plus isolés comme le Vercors central, qui connaît un renouvellement à la fois plus récent et plus ténu. Toutefois, l'ampleur des migrations pendulaires des actifs vers les aires urbaines proches modifie la donne culturelle. C'est cette dernière hypothèse qui nous apparaît, dans l'état actuel de notre réflexion, comme la plus éclairante et la plus généralisable, pour justifier les écarts constatés en terme d'équipements culturels.

C - La structuration culturelle des territoires : logiques de territorialisation et logiques de dispersion

La disparité des équipements culturels ne tient pas seulement, nous l'avons signalé, à la densité de population ou à la proximité des villes. Si l'on reprend l'exemple du Vercors, force est de constater que la région des Quatre Montagnes, relativement proche de Grenoble et bénéficiant d'une densité « enviable » (39h/km²) n'apparaît pas au final comme le secteur le plus riche en équipements culturels. Le même constat peut être établi pour le Royans drômois (24h/km²) qui n'offre aucun service structuré à la population. A contrario, le Vercors central, isolé et très faiblement peuplé (8,2 h/km²), présente une offre assez conséquente. L'explication de cet apparent paradoxe, tient à l'importance ou à la faiblesse des migrations pendulaires de travail des populations nouvelles, en d'autres termes à des « logiques de dispersion » ou à des « logiques de localisation ».

Ainsi, dans les secteurs proches des pôles attractifs, tel Grenoble pour les Quatre Montagnes, ou Valence pour la Gervanne, les forces centrifuges priment : les navettes domicile-travail constituent le lot commun de la grande majorité des actifs (plus de 65% par exemple, pour les communes d'Engins et Saint-Nizier). D'évidence, ces déplacements quotidiens réduisent à la fois la disponibilité des habitants et leurs attentes par rapport aux territoires où ils résident, dans la mesure où ils peuvent profiter des services ou spectacles urbains. De telles forces centrifuges, de telles logiques de dispersion, rendent peu nécessaire la mise en place locale de micro-équipements culturels.

La situation est foncièrement différente dans les bassins de vie plus autonomes, tel le Vercors central, où priment les logiques de localisation. Du fait de l'éloignement, les populations nouvelles ont non seulement choisi de vivre dans ces communes, mais elles y travaillent aussi, d'où une demande plus importante en équipements et services de proximité. C'est donc bien la territorialisation de la population active qui induit les changements de comportements et, le cas échéant, conduit à une structuration culturelle du territoire.

Cette configuration n'est pas exceptionnelle. On la retrouve encore opérante, à différentes échelles, dans le département du Puy-de-Dôme. Ainsi les communes rurales du nord de la Limagne (cantons d'Ennezat, Randan, Aigueperse, Lezoux, Maringues), relativement peuplées (40 à 80 h/km²) et très péri-urbanisées (les navettes domicile-travail concernent 55 à 75 % des actifs), car très bien reliées à la métropole régionale, apparaissent-elles très faiblement dotées en équipements culturels par comparaison aux communes des massifs et plateaux de l'ouest (par exemple, aucune médiathèque pour les cinq cantons concernés, et moins de bibliothèques municipales que dans les trois communautés de communes du Sancy !). Dans le sud-ouest du département, l'influence de Clermont-Ferrand se fait encore fortement ressentir dans la Communauté de communes de Rochefort-Montagne, limitant les possibilités de développement d'une offre culturelle locale. A contrario, on remarquera que

c'est la communauté de communes Sancy-Artense (14,8 h/km²), c'est-à-dire l'espace le plus périphérique et le plus faiblement peuplé, qui offre la plus large gamme d'activités praticables à l'année, et tout particulièrement le bourg de Tauves (863 h), où se situe aussi la seule médiathèque de tout ce secteur (le Mont-Dore, La Bourboule, Besse ne disposent que de bibliothèques municipales).

Ainsi la localisation des équipements s'explique par des processus complexes qui exigent de prendre en compte non seulement les caractéristiques du territoire étudié (le « dedans ») mais aussi de l'articuler avec son environnement (le « dehors proche »). Dès lors, il apparaît que l'enclavement, par un effet de contre-déterminisme lié à la nouvelle donne socio-démographique, peut aussi présenter des avantages. Pour limiter ses effets, les élus sont incités, pour satisfaire les demandes des habitants, et tout particulièrement les nouveaux résidents, à développer une offre de services en abaissant les seuils de population/d'utilisateurs qui seraient, dans des milieux plus favorisés, nécessaires pour maintenir de tels équipements. Ainsi le Vercors central, territoire de moins de 2000 habitants (1844 au RGP de 1999) dispose-t-il notamment d'une médiathèque (dont est dépourvue la communauté de communes de Quatre-Montagnes, cinq fois plus peuplée) et d'une école de musique intercommunales.

D - Le rôle des élus locaux : des actions encore trop timides et contingentes

L'offre culturelle est grandement influencée par les initiatives associatives, qui jouent un rôle essentiel dans tous les territoires observés, par les initiatives privées, lorsqu'elles existent, et, naturellement, par les actions menées par les collectivités territoriales, bien qu'elles soient le plus souvent jugées encore trop timides. Or, les élus locaux (maires, présidents de communautés de communes) constituent des acteurs essentiels⁴, par leur capacité à mobiliser les populations et, surtout, les financements, que ceux-ci soient destinés à la mise en œuvre de politiques publiques ou au soutien des initiatives locales, principalement associatives. Il reste clair que les initiatives culturelles, le développement culturel, rencontrent encore une trop faible reconnaissance du politique. De ce point de vue, l'exemple d'Autrans est d'autant plus significatif qu'il s'agit d'une commune relativement active dans le domaine culturel, en raison notamment de la personnalité de son maire⁵. Autrans accueille deux festivals : la Foulée Blanche (course de ski de fond) et Montagne et aventure (films documentaires). Mais, tandis que le premier festival, qui est une manifestation à vocation sportive et touristique, occupe quatre salariés communaux à l'année, le second, à vocation culturelle, ne bénéficie que de la mise à disposition de la directrice de l'office de tourisme, qui doit partager son temps entre sa fonction principale et l'organisation du festival.

Les divers territoires étudiés montrent qu'en général les élus interviennent souvent dans le domaine culturel avec un certain retard, c'est-à-dire que l'intérêt qu'ils portent à la culture se manifeste surtout quand ils prennent conscience que cela correspond à de fortes attentes de la population. Ainsi, dans le Haut Allier, le centre culturel de Langeac a-t-il vu le jour en 2001 pour « répondre à une demande, [celle] des nouveaux actifs, des jeunes retraités et de la population des résidences secondaires », nous a confirmé l'adjointe chargée de la culture.

⁴ Naturellement d'autres acteurs publics interviennent, qui peuvent expliquer une partie des disparités observées : ainsi le Parc Naturel du Vercors est-il partagé entre deux départements qui mènent chacun des politiques culturelles différentes tant au plan quantitatif (budget de l'Isère supérieur à celui de la Drôme) que qualitatif (tandis que, par exemple, la Drôme a choisi de soutenir les actions structurées de diffusion en milieu rural, l'Isère a opté pour une voie indirecte : le soutien des artistes se produisant en milieu rural).

⁵ Il s'agit de Jean Faure, sénateur, qui a été un temps vice-président du sénat. L'influence politique du son maire peut expliquer la capacité de cette petite commune à faire vivre ainsi plusieurs événements difficiles à organiser.

Enfin, l'émergence de projets ambitieux ou l'existence d'équipements « phare » apparaissent bien souvent liés à des concours de circonstances peu ordinaires, où l'effet d'opportunité a joué très fortement. Les exemples du Centre Européen du Paysage dans le Haut Allier et plus encore de la Halle-Médiathèque Jean Gattegno à Pont-en-Royans en sont la parfaite illustration. A Pont-en-Royans, un bombardement, au cours de la seconde guerre mondiale a eu pour effet de détruire tout un pôle de maisons situé au cœur du village. Dans un premier temps, l'espace disponible devint une place. Dans les années quatre-vingt, des travaux de rénovation mettent à jour l'immense vide situé au-dessous de cette place (un très vaste espace et plusieurs caves voûtées). A cette époque, un plan du Ministère de la Culture favorise un formidable essor des bibliothèques à travers l'action menée par la Direction du Livre. Or, il se trouve que le directeur de la Lecture, Jean Gattegno est tombé sous le charme de Pont-en-Royans, ce qui n'a pas été sans incidence sur l'aménagement d'une bibliothèque aussi importante dans un village de moins de 1000 habitants⁶. Ajoutons enfin que le maire de Pont-en-Royans était d'une part déjà sensible à la question culturelle (passionné d'art plastique, il a imaginé le volet art contemporain de la médiathèque) et que, d'autre part, ayant été vice-président à la culture au Conseil Général de l'Isère, il bénéficie d'une certaine audience politique dans le département, ce qui facilite l'obtention de certaines aides (deux des postes de la médiathèque sont ainsi pris en charge par le Conseil Général).

Au-delà du poids de la contingence, cet exemple met en évidence un certain nombre d'ingrédients et d'articulations nécessaires à la mise en place de projets conséquents : un contexte local favorable (la richesse fiscale de Pont-en-Royans lui permettait notamment d'apporter la part d'autofinancement), une personnalité politique forte et suffisamment influente, caractérisée par une certaine ouverture d'esprit et des politiques publiques nationales et/ou européennes incitatives. En effet, de plus en plus souvent dans les milieux ruraux de faibles densités ce sont les programmes européens, et notamment les programmes *leader*, qui permettent de financer les projets de développement culturel. La dynamique associative des Combrailles doit beaucoup au Leader +, tout comme, dans le Haut Allier, la petite ville de Langeac qui s'est, grâce à ces fonds, dotée d'équipements et de services culturels tout à fait conséquents (32 % des 1 096 150 euros nécessaires au développement de son centre culturel ont été apportés par l'Europe). Ceci conduit à penser qu'en l'absence de politique nationale volontariste, une diminution notable des crédits européens viendrait compromettre le développement culturel émergent de bon nombre des campagnes françaises de faible densité.

III.- CULTURE ET DEVELOPPEMENT DES CAMPAGNES DE FAIBLE DENSITE

A. Culture et développement local

La question du développement culturel dans les espaces à faible densité peut s'inscrire dans une double perspective. D'un côté, il peut s'agir de faire avancer à travers la culture, le développement de ces campagnes : il s'agit de la dimension culturelle du développement rural, thème qui émerge dans les années 1980 avec les lois de décentralisation et l'accroissement des budgets pour la Culture. D'un autre côté, on compte favoriser l'accès à la

⁶ C'est le même genre de concours de circonstances qui a permis le financement d'un orgue baroque (inauguré en juillet 2004) dans la petite commune de Pontaumur dans les Combrailles : l'organiste à l'origine du projet a convaincu le sous-préfet et le préfet qui l'ont ensuite, selon les élus locaux, imposé à leurs services. Au cours de l'été 2004, le Festival Bach en Combrailles a réalisé plus de 5000 entrées en 14 concerts. Une école d'orgue devrait voir le jour prochainement.

culture de ruraux perçus comme isolés, dans un souci de démocratisation, mais aussi d'égalité ou d'équité entre l'offre des campagnes et celle des villes : dans ce cas, le projecteur est mis sur la dimension rurale du développement culturel. Quel que soit l'angle d'approche, le sujet n'a pas pour autant fait l'objet d'une prise de conscience précoce, les acteurs locaux ayant longtemps compris le développement des espaces de faible densité dans une perspective économique de revitalisation des activités, d'accueil de « porteurs de projets » ou d'entreprises.

De fait, il faut attendre la fin des années 1980, les nouveaux discours sur le développement durable et sa dimension sociale, pour qu'émerge la notion de développement culturel. Encore faut-il tenir compte d'une vision partielle, la culture étant seulement un facteur de développement territorial parmi d'autres, son rôle étant indirect, lié à l'environnement général des activités économiques, ou limité au « cadre de vie », à la « qualité de la vie » et au bien-être des populations qui choisissent d'habiter dans les campagnes du vide. Ce n'est donc que très récemment qu'une prise en compte du caractère multidimensionnel des projets de territoire a favorisé les enjeux culturels et la nécessaire mobilisation des acteurs locaux. Or, face à la question des coordinations d'acteurs, la culture, comme le paysage, s'avèrent de précieux médiateurs par la capacité qu'ils ont à initier des partenariats, à susciter des solidarités nouvelles. On citera, dans les Combrailles, l'action exemplaire du SMADC qui a réussi à fédérer, à l'échelle de ce vaste territoire, deux réseaux d'associations culturelles : *Ronde Musicale en Combrailles*, créée en 2000, coordonne les manifestations de neuf associations, pour la plupart organisatrices de festival de musique⁷ ; *Combrailles en scène*, créée fin 2001, réunit huit associations ayant en commun d'organiser des manifestations culturelles mêlant théâtre, histoire et patrimoine⁸.

B. La place de la culture dans les projets de développement

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas du retard observé sur les terrains où la culture a longtemps été vue comme une activité, souvent associée au tourisme, mais ne réclamant que des actions ponctuelles, cloisonnées. Ces politiques sectorielles plutôt que territoriales sont évidemment préjudiciables à l'offre culturelle dans des massifs où l'agriculture, la forêt, voire le tourisme, occupent le premier rang des préoccupations économiques, y compris dans des Parcs comme ceux du Vercors ou des Volcans d'Auvergne. De plus, en lien avec l'accueil de nouvelles populations ou d'activités, l'action culturelle ne se comprend trop fréquemment qu'en rapport avec l'idée de renforcer l'attractivité du territoire. On doit satisfaire les besoins de la population par le biais de la qualité de la vie et du mode d'habiter, d'où la nécessité d'offrir de la culture comme un « service ». Cette vision débouche alors sur une grande faiblesse des initiatives événementielles ou associatives. Finalement, il est assez rare que la culture soit encouragée comme un élément du développement et comme le reflet d'une dynamique plus globale. De ce point de vue, le cas le SMADC des Combrailles, qui mise clairement sur le développement culturel et emploie à cet effet une animatrice spécialement chargée de cette question, constitue une exception. Dans les cas observés, trois visions semblent s'imposer :

- soit, la culture est vue comme « un plus » pour le territoire, un atout supplémentaire dans un projet de développement qui suit différentes voies, dont

⁷ Il s'agit de Bach en Combrailles, Les Soirées de Chazeron, le festival de Pionsat, la chorale Diapason de Montaigut, les Amis du prieuré de Saint-Hilaire-la-Croix, l'école de musique et la Maison de Pays de Sioulet-Chavanon, la batterie-fanfare de Chapdes-Beaufort, l'Office de tourisme et Clalage aux Ancizes.

⁸ Ce réseau rassemble les Amis du Vieux Montaigut, le comité des fêtes d'Herment, l'ADATEC à Giat, Combraille Vive à Pionsat, le foyer rural des Ancizes, Gibaldiculture à Pontgibaud, Château Rocher à Saint-Rémy-de-Blot et les Saint-Magnats à Saint-Maigner.

certaines sont évidemment plus importantes (agriculture, tourisme, artisanat et petite industrie...);

- soit, la culture est un « ferment » de développement, une sorte d'effort préalable, de terreau favorable au développement global, notamment par son potentiel d'ouverture, d'innovation, d'éveil de la créativité ou de valorisation de l'image du territoire;
- soit enfin, la culture peut constituer un « levier » de développement, un élément moteur (avec d'autres) pour contribuer à la dynamique du territoire, à un véritable système « intégré ».

Ces différentes conceptions, qui se succèdent parfois dans le temps, contribuent à renforcer la grande variété des situations locales en matière d'offre culturelle et rendent difficile, voire hasardeuse, la mesure du bilan des actions entreprises.

C. La contribution des initiatives culturelles au développement

L'impact du développement culturel sur les territoires est peu quantifiable, les répercussions pouvant être directes ou indirectes. Nous l'aborderons donc, pour plus de sûreté, sous un angle double : d'une part celui des sociétés locales et d'autre part celui, plus prospectif, des possibilités de développement de ces espaces de faible densité.

Les effets des initiatives culturelles paraissent bénéfiques sur les sociétés rurales clairsemées, notamment en terme d'ouverture d'esprit. Dans ces campagnes, probablement plus qu'ailleurs, la dialectique complexe de l'enracinement identitaire et de l'ouverture est fondamentale. La confrontation culturelle, le métissage, la possession de plusieurs identités paraissent fondamentaux, générant des dynamiques nouvelles, favorisant la mobilisation des acteurs et, paradoxalement, la cohésion sociale, grâce aux échanges, aux multiples rencontres entre habitants. Cette dimension de cohésion sociale est particulièrement frappante dans le cas d'Herment, petit village des Combrailles de 370 habitants, qui organise, à partir de son histoire locale, un son et lumière dont la préparation mobilise la quasi-totalité de la population tout au long de l'année : écriture du scénario, réalisation des costumes et des décors, répétition du spectacle pour les 50 acteurs, maîtrise de la dimension technique (régie son et lumière) pour les plus jeunes, etc... Même si les commerces, l'école, la santé deviennent dans ces campagnes chaque jour davantage des préoccupations grandissantes, on découvre que la culture est un service perçu comme essentiel, en particulier par les nouveaux résidents qui recherchent une offre de proximité, souhaitent exercer des pratiques amateur ou pouvoir bénéficier d'un enseignement artistique. De plus, une offre culturelle diversifiée peut générer des visites et donc des liens, des échanges avec d'autres territoires. Enfin, ces initiatives constituent un atout pour donner aux habitants une perception positive de leur territoire, images qu'ils construisent et qu'ils projettent à l'extérieur. Les représentations sont d'autant plus favorables, la requalification des lieux est d'autant plus forte que la population est amenée à s'impliquer, à s'investir personnellement, ce qui contribue à l'émergence d'un sentiment de fierté, véritable ferment des dynamiques de mise en patrimoine (Mermet, 2002) ou plus globalement de développement.

Justement, sur ce plan, on doit admettre que les répercussions sont surtout liées à la dimension touristique du projet, de l'équipement ou de la manifestation culturelle. On connaît ainsi la capacité d'un festival à attirer un public nombreux avec tous les effets directs sur l'économie (acteurs du tourisme, commerçants) et indirects en terme d'image, de marketing territorial, d'ouverture sociale. Plus généralement, les projets culturels participent à l'effervescence des initiatives, à des processus cumulatifs dans les campagnes de faible densité, à condition

toutefois qu'ils soient conçus en association avec d'autres outils de développement et qu'ils favorisent la complémentarité des activités (par exemple lorsque des exploitants agricoles proposent de l'accueil ou des spectacles « à la ferme », comme les « Fermades » du Vercors ou les journées d'animation de l'association d'agriculteurs *Détour* dans le Haut Allier ; ou bien quand des hôtels-restaurants associent à leur fonction marchande des produits culturels). La culture parvient alors à identifier et à mobiliser d'autres activités, d'autres ressources territoriales.

Un bon exemple de ces dynamiques favorable est offert, dans le Haut Allier, par les communes de Saint-Ilpize et Villeneuve-d'Allier (fig. 2). L'initiative revient à une association, créée en 1979 pour la valorisation du patrimoine et l'organisation de manifestations sociales et culturelles. Une prise de conscience locale conduit à l'implication des pouvoirs publics et la multiplication des associations pour l'organisation de festivals, la reconquête de terrasses viticoles ou la gestion foncière (création d'une Association Foncière Pastorale). Une spirale de développement est alors enclenchée, favorisant l'installation de nouveaux actifs et résidents, une diversification fonctionnelle et une mobilité sociale ; la dynamique culturelle se maintient avec la création, sur le site de l'abbaye de Lavoûte-Chilhac, du Centre Européen du Paysage. Cet exemple montre par ailleurs les liens complexes entre culture et patrimoine, ce dernier étant un formidable révélateur des ressources culturelles locales tandis que plusieurs manifestations culturelles réutilisent des sites porteurs d'une valeur patrimoniale.

Fig. 2 : Culture et développement local dans le haut Allier

Il n'en reste pas moins que des difficultés existent, notamment dans ces espaces de faible densité. D'une part, bon nombre d'activités culturelles reposent encore trop souvent sur le bénévolat, la polyvalence des acteurs, ce qui implique aussi un certain manque de professionnalisme et une difficulté pour changer d'échelle. D'autre part, la concurrence d'autres activités ou fonctions reste forte : l'aide sociale, le tourisme, les activités sportives ont davantage d'échos, ainsi que nous avons pu le signaler, auprès des élus et des agents de développement. Enfin, l'offre culturelle reste soumise à de nombreux aléas dans son financement, notamment pour les services publics ou para-publics tandis que les initiatives individuelles privées profitent d'une plus grande autonomie financière, mais restent fragiles.

Références bibliographiques

- BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, éd. de Minuit, 1979, 670 p.
- DELFOSSÉ Claire, *Géographie rurale, culture et patrimoine*, Mémoire pour le diplôme d'HDR en géographie, Univ. de Lille 1, 2003, 2 volumes, 312 et 443 p.
- DONNAT Olivier, *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 1994, 372 p.
- FOURNIER Maléka, *Les initiatives locales en milieu rural fragile*, Mémoire de DEA, Univ. Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2004, 145 p.
- FRESSYNET Marie, *Une approche du développement des territoires ruraux et de montagne à travers l'offre culturelle, l'exemple du PNR Vercors*, Mémoire de DEA, Univ. Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, 132 p. plus annexes.
- GIRARD Augustin, *Développement culturel : expériences et politiques*, Paris, éd. Unesco, 1972, 156 p.
- GRAVARI-BARBAS Maria et VIOLIER Philippe (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux- - Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Presses universitaires de Rennes, 2003, 301 p.
- KAYSER Bernard et MENDRAS Henri, « Société, ruralité, culture », *Géodoc*, 2000, n°50, 73 p.
- KAYSER Bernard, « Culture et développement local », *Leader Magazine*, n°8, 1994.
- LANDEL Pierre-Antoine, « La politique culturelle des pays, culture et recomposition des territoires », *Territoires*, 2004, n°452.

MERMET Jean-Claude, « Processus de patrimonialisation et développement local », *Montagnes Méditerranéennes*, n°15, 2002, pp. 117-121.

Ministère de la Culture, *Atlas des activités culturelles*, Paris, La Documentation Française, 1998, 96 p.

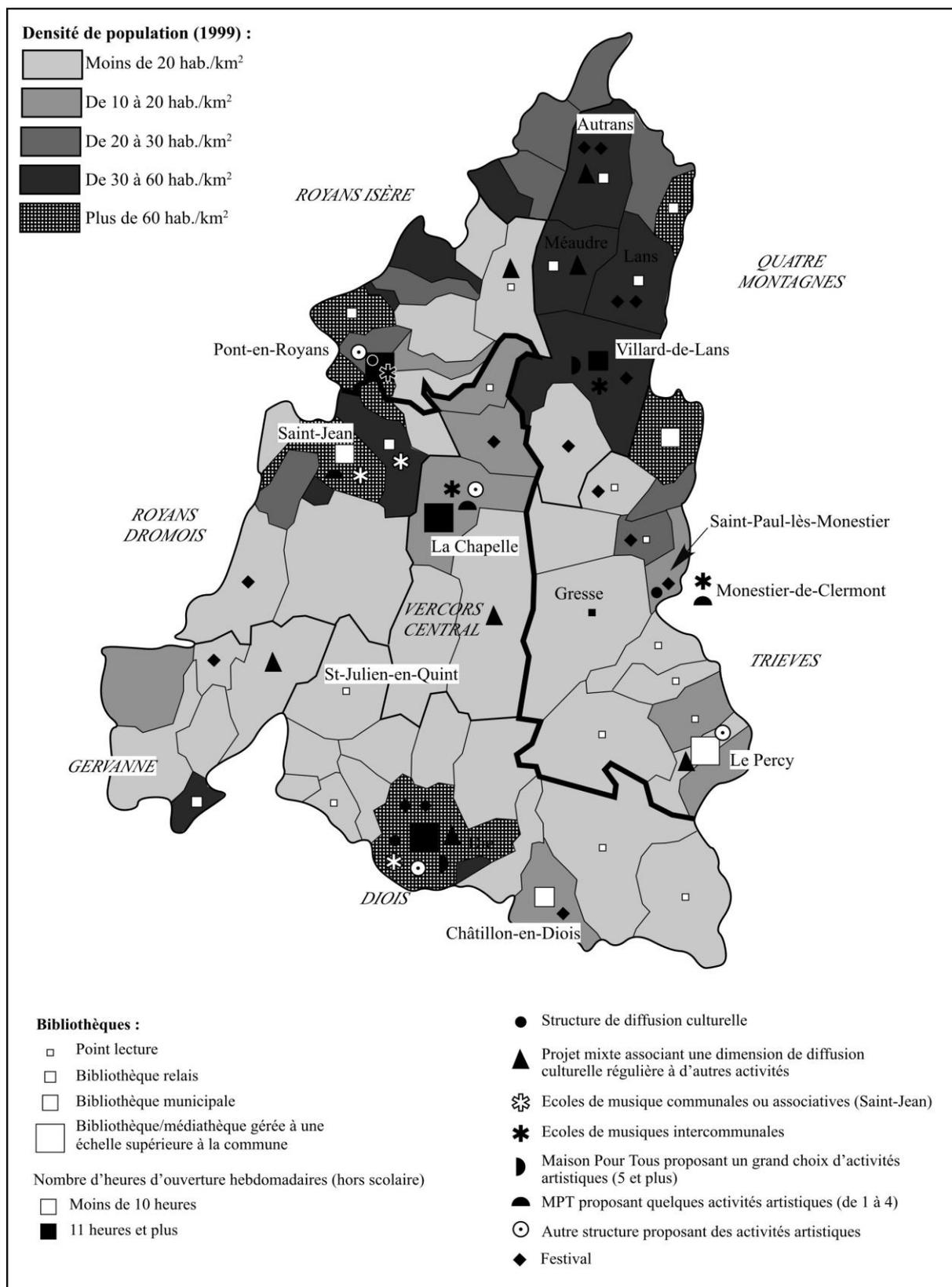
PECQUEUR Bernard, « Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire », *Géographie et Culture*, 2004, n°49, pages 71-86.

SAEZ Jean-Pierre (dir.), *Identités, cultures, territoires*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1996, 267 p.

TEISSERENC Pierre, *Les politiques de développement local*, Paris, 2^{ème} édition, Economica, 2002, 232 p.

TEISSERENC Pierre, « Le développement par la culture », *L'Homme et la société*, n°125, 1997, pp. 107-121.

Fig. 1 - L'offre culturelle du Vercors



Source : d'après inventaire Marie Fressynet (2003) et INSEE (RP 1999)

Fig.2

CULTURE ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LE HAUT-ALLIER

